

L'A16 n'est pas dangereuse au point de nécessiter des mesures

Circulation Lors d'un récent procès à Moutier au sujet d'un grave accident de la route, l'avocat de la défense avait pointé du doigt la dangerosité du tronçon passant devant l'aire de repos de Reconvilier. L'Office fédéral des routes n'est pas de cet avis.

Dan Steiner

Cela s'apparentait à une ligne bien étudiée pour défendre son client. Plutôt habile, au demeurant. Pour tenter de faire libérer le prévenu, Me Julien Broquet avait insisté lourdement, devant le Tribunal régional Jura bernois-Seeland, à Moutier, sur l'occurrence des accidents s'étant produits ces dernières années à la hauteur de l'aire de repos de Reconvilier.

Jugé la semaine dernière, l'automobiliste incriminé avait toutefois été reconnu coupable d'avoir provoqué un frontal sur l'A16, en novembre 2022, alors qu'il était sous l'emprise de l'alcool et du cannabis. «La configuration des lieux n'a rien de sécurisant, et les problèmes d'appréciation à cet endroit sont fréquents», avait plaidé l'avocat, pratiquant du côté de Neuchâtel.

Pas suffisamment de blessés

Pas inconnu dans la région, puisqu'il a été vice-président du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques, à Saint-Imier, Me Broquet est par ailleurs vice-président central de l'Automobile club de Suisse ainsi que membre du réseau des Avocats de la route. C'est donc en connaisseur, et avec cette tactique bien précise, qu'il avait brandi devant le juge une série de communiqués de la Police bernoise: entre le 22 août 2019 et le 28 mai 2024, quatre d'accidents avaient en effet été à déplorer à cet endroit. Ces derniers avaient fait pas moins de 17 blessés, dont plusieurs graves, et provoqué à deux reprises l'intervention de la Rega.



D'après les communiqués de presse de la Police cantonale, plusieurs accidents graves ont eu lieu dans le secteur, ces dernières années. Dan Steiner

Selon une analyse périodique des quelque 2300 km de routes nationales, l'Office fédéral des routes (OFROU) n'est toutefois pas d'avis que le secteur constitue ce qu'il appelle un «point noir». L'homme de loi, lui, estimait que les deux voies de l'A16 pourraient être divisées par des blocs de séparation ou des panneaux réfléchissants, comme sur les chantiers, «voire des avertisseurs sonores installés sur la ligne blanche de sécurité, comme dans les tunnels à double sens de circulation». Des mesures relativement peu coûteuses, selon lui.

«Le prochain rapport, entre 2023 et 2025, montrera si l'évolution déclenche la prise de mesures, ce qui n'est pas reconnu aujourd'hui», confirme Olivier Floc'hic, responsable régional pour l'information et la communication auprès de l'OFROU. Ce que conclut le rapport actuel, couvrant les années 2020 à 2022, c'est que la gravité des chocs ayant eu lieu à cet endroit n'est pas suffisant. Selon le calcul de l'Office fédéral, le nombre de 5 doit être atteint ou dépassé pour occasionner une action lorsque l'on ad-

ditionne les carambolages ayant impliqué des morts, des blessés graves – ces deux derniers sont multipliés par deux – et des infortunés légers. Les deux crashes de 2022 aboutissent «seulement» au nombre 4.

Seul point noir: le giratoire

Le porte-parole ajoute qu'une distinction doit par ailleurs être faite entre des accrochages résultant d'erreurs humaines ou d'un déficit infrastructurel. A première vue, le contour reliant le tunnel entre Tavannes et Reconvilier à la sortie d'au-

toroute de Loveresse ne semble pas poser de problème de ce type. D'autres accidents provoquant des blessures pourraient toutefois aboutir à la révision de ce jugement.

S'ils étaient 1091 entre 2011 et 2013, les points noirs dénombrés sur l'ensemble du réseau suisse sont passés à 958, entre 2020 et 2022. Sur les routes nationales, on en recense 117, là aussi en diminution. Selon le rapport, la plupart d'entre eux sont situés au niveau de nœuds: entrée ou sortie de semi ou d'autoroutes, rampes, jonctions

”

Le prochain rapport, entre 2023 et 2025, montrera si l'évolution déclenche la prise de mesures.

Olivier Floc'hic

Responsable régional pour l'information et la communication auprès de l'OFROU

avec le réseau routier secondaire. Seules 15 zones identifiées comme critiques concernent un tronçon.

L'endroit le plus accidentogène est situé sur l'A1, au niveau de l'accès au tunnel de Gubrist, juste avant Zurich, mais en direction de Berne. Dans notre région, un seul endroit fait partie de la liste des lieux périlleux. Il s'agit du fameux giratoire reliant Bienne au Jura bernois, dont l'existence a fait couler pas mal d'encre depuis sa construction. Et pourrait continuer de le faire.

Le Réseau de l'Arc va ouvrir un Médicentre à l'ancienne BCBE, l'an prochain

Malleray L'institution ouvrira, au deuxième trimestre 2025, un centre de médecine de premier recours à Valbirse. Elle indique répondre ainsi aux besoins de la population, d'entente avec les médecins de famille et la Commune.

Déjà propriétaire de plusieurs Médicentres dans la région, en plus des hôpitaux de Moutier et de Saint-Imier ainsi que du Centre médical Bienne, le Réseau de l'Arc va développer son offre à Valbirse, concrétisant des pourparlers menés depuis quelque temps déjà. L'institution de santé indique ce jeudi, par communiqué, qu'elle va ouvrir un nouveau centre de médecine de premier recours à Malleray, durant le deuxième trimestre 2025.

Ce Médicentre entend combler les besoins de la population en matière de santé, d'entente avec les médecins de famille de la place et la Commune. Cela grâce à l'acquisition du bâti-

ment occupé jusqu'à fin 2023 par la BCBE.

Répondant à la volonté des autorités de prévoir la relève médicale à Valbirse, l'initiative a été menée en relation avec les professionnels locaux de la santé. Choisi pour son emplacement, le bâtiment conserva son cachet tout en bénéficiant des adaptations nécessaires.

Trois médecins, à terme

D'autres pistes, par exemple Pontenet, ont été étudiées. La question de la centralité de l'ancienne BCBE ainsi que de sa proximité avec les pharmacies et les transports publics ont fait pencher la balance, précise Anthony Picard, président

du Conseil d'administration du Réseau de l'Arc.

Médicentre Valbirse proposera une activité médicale qui s'étoffera au fil du temps, en coordination avec les généralistes du village, est-il souligné. Dans sa communication, le Réseau de l'Arc estime que ces structures permettent à la patientèle de bénéficier de soins médicaux à proximité de leur lieu de vie, par des consultations de médecine générale et en urgence, sur rendez-vous. Les Médicentres garantissent la disponibilité de médecins qualifiés et favorisent le développement d'une expertise locale, adaptée aux besoins spécifiques de la population du Jura bernois.



Le bâtiment de l'ancienne BCBE, à Malleray, a été choisi pour sa situation centrale dans la commune. Dan Steiner

En parallèle à ces perspectives, l'entreprise rappelle que plusieurs nouveaux médecins rejoignent le Médicentre de Moutier, pour permettre de pérenniser une offre de santé de qualité en faveur de la population prévôtise. Après l'échec de la votation sur un potentiel bâtiment communal, doté d'une telle structure de santé, une solution est toujours recherchée du côté de Péry-La Heutte.

Et puisque la question a déjà été posée du côté de Tramelan, Anthony Picard explique qu'il existe actuellement un centre médical aux Lovières, alors que la Municipalité n'a jamais contacté le Réseau de l'Arc à ce propos. D'autres localités du Grand Chasseral sont par contre en discussion, mais les tractations étant en cours, l'institution n'en dira pas davantage. Un Médicentre après l'autre. c-dsh